



NOTICE EXPLICATIVE aux demande d'AIDES SPECIFIQUES

Vous sollicitez une aide auprès du CDTir ou/et de la LRTA.

Pour que votre demande soit recevable, joindre les document spécifiés sur le formulaire :

Demande CLUB	Demande INDIVIDUELLE
Formulaire CLUB de demande d'Aide Spécifique Club - DASC	Formulaire INDIVIDUEL de demande d'Aide Spécifique Individuelle - DASI

Nous attirons votre attention sur le fait, que la LRTA et le CDTir ne sont pas les seuls organismes susceptibles de pouvoir aider au financement de vos projets.

PRINCIPES GENERAUX :

Positionnez toujours vos demandes dans un schéma de développement global et n'hésitez pas de faire coïncider votre projet aux politiques de financements existants.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire tout en vous rappelant quelques principes de base :

- > les dossiers doivent être complets, accompagnés des pièces demandées, fautes d'être rejetés,
- > les aides ne sont attribuées qu'après un avis favorable sur présentation d'un dossier complet,
- > les demandes initiales doivent être présentées avant le début des travaux ou acquisition,
- > pour des dossiers régionaux, il est préférable de nous présenter le dossier pour une étude préalable et conseil, AVANT l'envoi à l'organisme concerné,
- > pour les aides du CDTir et de la LRTA, les demandes doivent être accompagnées d'un devis.
- > Elles ne seront versées que sur présentation de la facture acquittée.

Le président